

Formation Animateur en gérontologie

Modalités de sélection des candidats

- **Être titulaire du Niveau III (CAP, BEP...) et/ou d'une expérience auprès de personnes âgées,**

- **Connaître le public et le secteur de la gérontologie**

- **Satisfaire aux tests : 2h**

Mise en situation professionnelle

Etude de doc en lien avec la gérontologie

Questionnaire de compétences

- **Satisfaire à l'entretien de positionnement** (conformément au règlement d'admission mis en place dans le cadre précisant les conditions et les modalités de sélection des candidats pour chacune des voies de formation) réalisé par l'équipe pédagogique sur site ou à distance. Le candidat peut au cours de l'entretien avec l'équipe pédagogique développer les motivations qui l'ont amené à postuler dans le domaine de l'animation en gérontologie, son projet professionnel, les freins potentiels, ses besoins en termes d'accompagnement.

L'entretien permettra de définir le **degré d'engagement et de maturité du projet**.

L'entretien de positionnement permet d'identifier l'individualisation du parcours au regard : de l'expérience professionnelle et personnelle, des acquis de formations antérieures, de la compréhension du projet professionnel du candidat.

- **Être à l'aise à l'écrit et à l'oral**

Commission de recrutement

L'ensemble des candidatures est pris en compte dans le cadre de la procédure de recrutement et de positionnement afin de répondre à l'ensemble des candidats.

La MFR de Tôtes s'engage avant la commission de recrutement à tenir compte des acquis individuels, des expériences professionnelles, des compétences générales, des objectifs et du projet du candidat, ainsi que des éventuels bilans de compétences, fiches de prescription (cap emploi...).

(Equipe pédagogique, direction, les prescripteurs éventuels peuvent se joindre à la commission).

Particularités dans le cadre du Programme Qualif de la Région Normandie

Public : Demandeur d'emploi

Infos sur les publics : Demandeurs d'emploi, inscrits ou non à France Travail, sortis de formation initiale depuis + de 9 mois, salariés en contrat aidé, salariés IAE. Des dérogations, correspondant à des situations spécifiques, pourront être étudiées à la demande de l'organisme de formation.

Conditions spécifiques et prérequis

Test - justifier d'une année d'expérience professionnelle ayant permis l'acquisition d'une maturité significative - expérience dans le domaine de l'animation souhaitée